

RÈGLEMENT DU CONCOURS ACTION BEERS & BEATS BOFFERDING

Article 1 : **ORGANISATEUR** : Le concours "Beers & Beats" est organisé par la société anonyme MUNHOWEN S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B29728, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, établie et ayant son siège social à L-4385 EHLERANGE, 14 Zare Est.

Article 2 : **DÉBUT ET FIN DU CONCOURS** : Le concours débute le 31 mars 2025 dans tous les points de vente participants à l'action et se terminera le 30 avril 2025 en magasin.

Article 3 : **DESCRIPTION DES GAINS** : Le concours met en jeu des tickets pour les événements emblématiques à Luxembourg. Notamment :

- Des tickets pour les Francofolies d'Esch-sur-Alzette
- Ses tickets pour les concerts organisés à Luxexpo par Den Atelier
- Des tickets pour Usina25
- Une expérience VIP sur le char Bofferding lors des cavalcades d'Esch-sur-Alzette et Pétange
- Des tickets VIP pour le festival E-Lake
- Des tickets pour le Blues Express à Differdange
- Des carnets de bons pour les attractions de la Schueberfouer

Article 4 : **MODALITÉS DE PARTICIPATION** : Le concours est ouvert à toute personne physique résidant au Luxembourg et Grande-Région et âgée de 18 ans ou plus. Pour participer au concours, il suffit de scanner le QR Code présent sur le pack de Bofferding 6x33cl. Le consommateur sera alors redirigé vers une page web dédiée et devra remplir un formulaire pour faire partie du tirage au sort et avoir la chance de remporter l'un des lots cités ci-dessus.

Article 5 : **DÉSIGNATION DES GAGNANTS** : La désignation des gagnants se fera par tirage au sort. Les gagnants seront choisis au hasard et seront contactés par mail afin d'être informés du gain remporté. Les gagnants seront tirés au sort au fur et à mesure avant chaque événement jusqu'en novembre 2025. Les cavalcades étant en 2026.

Le gain ne sera pas échangeable.

Article 6 : **REMISE DES PRIX** : Les gagnants seront contactés par mail par le service marketing et se verront envoyer les tickets par mail ou par voie postale.

Article 7 : **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES** Les données personnelles collectées dans le cadre de ce concours seront utilisées uniquement pour les besoins de l'organisation du concours et la remise des prix. Les participants acceptent que leurs noms soient publiés sur les supports de communication de Bofferding en cas de gain.

Article 8 : **LITIGES** Tout litige relatif au concours sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 04 février 2025